

Deux cent quarante-septième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 26^e jour de mars 2019 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Marie Josée Gagnon, Josée Hébert, Martine Lalonde, Anne-Marie Noël, Martin Paquette, Stéphane Surprenant, Lynda Tessier et Pierre Therrien.

Autres présences : Monsieur Eric Blackburn, directeur général;
Monsieur Mario Champagne, directeur général adjoint et secrétaire général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Madame Sophie Latreille, directrice générale adjointe;
Monsieur Charles Dalpé, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire;
Madame Céline Falardeau, directrice du Service des affaires juridiques et des communications;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Elizabeth Mc Donough, directrice du Service des ressources matérielles.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

01.1 ASSERMENTATION DE LA COMMISSAIRE DE LA CIRCONSCRIPTION NUMÉRO 4

En conformité avec l'article 164 de la *Loi sur les élections scolaires*, monsieur Eric Blackburn, directeur général, procède à l'assermentation de madame Lynda Tessier, commissaire de la circonscription numéro 4. Cette dernière déclare solennellement qu'elle remplira les devoirs de sa charge au meilleur de son jugement et de sa capacité.

Une entrée de la prestation de ce serment est déposée dans le livre des délibérations de la Commission scolaire.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 19.03.26
001

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
- 01.1 Assermentation de la commissaire de la circonscription numéro 4.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Plan d'engagement vers la réussite.
04. Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 19 février 2019 (document SG 19.03.26-05.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance

- 05.2.1 De madame Claire Isabelle, députée de la circonscription de Huntingdon : Accusé réception de la résolution HR 19.01.22-006 – Adaptation des formulaires à la diversité des familles.
- 05.2.2 De madame Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière à la Municipalité d'Henryville : Résolution no 6798-03-2019 adoptée le 4 mars 2019 par le conseil de la municipalité d'Henryville : Appui à la CSDHR - Alliance Ariane pour une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.
- 05.2.3 De madame Christiane St-Onge, secrétaire générale de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île : Résolution C-19-051 adoptée le 20 mars 2019 par le conseil des commissaires - Gouvernance de l'école publique.
- 05.2.4 De monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) : Aide financière supplémentaire de 7 888 276 \$ pour l'agrandissement de l'école Saint-Eugène.
- 05.3 Mot de la présidente et parole aux commissaires.
- 05.4 Nomination d'une commissaire à la circonscription électorale numéro 4 (Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu soit une partie du secteur Iberville et Saint-Athanase Sud, Saint-Alexandre et Sainte-Anne-de-Sabrevois) (document CC 19.03.26-05.4).
- 06.1 Calendrier scolaire 2019-2020 en formation générale des jeunes – Adoption (documents SREJ 19.03.26-06.1 et SREJ 19.03.26-06.1a).
- 06.2 Critères d'inscription à la maternelle 4 ans à temps plein - Adoption (documents SREJ 19.03.26-06.2 et SREJ 19.03.26-06.2a).
- 08.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles – 2019-2022, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 – Dépôt pour consultation (documents SOSTS 19.03.26-08.1, 08.1a, 08.1b et 08.1c).
- 09.1 Calendrier des jours chômés et payés pour l'année scolaire 2019-2020 (document RH 19.03.26-09.1 et -09.1a).
- 09.2 Période de fermeture des établissements pour la période des vacances annuelles (document RH 19.03.26-09.2).
- 12.1 Adjudication de contrats
 - 12.1.1 Réfection des chaufferies - Écoles des Prés-Verts et Marie-Derome (document RM 19.03.26- 12.1.1).
 - 12.1.2 Réfection des plafonds et éclairage - École Saint-Jacques (document RM 19.03.26-12.1.2).
 - 12.1.3 Fondation et imperméabilisation - École Jeanne-Mance (document RM 19.03.26 - 12.1.3).
 - 12.1.4 Ajout de portes et mise aux normes du gymnase existant - École Sacré-Cœur (document RM 19.03.26-12.1.4).
 - 12.1.5 Nettoyage des cours d'école (tous les établissements) 2018-2021 (document RM 19.03.26-12.1.5).
 - 12.1.6 Acquisition d'un véhicule usagé (Atelier) (document RM 19.03.26-12.1.6).
 - 12.1.7 Remplacement de l'unité de ventilation-Climatisation - Phase 1 - Centre administratif (document RM 19.03.26-12.1.7).
 - 12.1.8 Contrôle d'accès, réfection des portes et cadres et remplacement du système alarme Incendie – École professionnelle des Métiers, édifice Laurier (document RM 19.03.26-12.1.8).
 - 12.1.9 Réfection de la dalle dans la Salle Polyvalente - École des Savanes - Édifice Sacré-Cœur (document RM 19.03.26-12.1.9).
 - 12.1.10 Nouvelle entrée électrique et services - École Dr-Alexis-Bouthillier (document RM 19.03.26-12.1.10).
- 12.2 Octroi de contrat – Poursuite de la mise en place d'un processus de cadennassage – Règlement sur la santé et la sécurité du travail (LSST S-2.1, a.223) (document séance tenante : RM 19.03.26-12.2).
- 14- Remerciements et félicitations.
- 15- Autres sujets.

16- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

En lien avec l'axe de « L'élève » du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PEVR) de la Commission scolaire, mesdames Christianne Fleury, directrice, Nathalie Dubeau et Chantal Walaszczyk, orthopédagogues, témoignent d'un projet mis en place à l'école Saint-Eugène à l'égard des fonctions exécutives et du changement de pratique en orthopédagogie.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Chantal Lévesque, parent, manifeste ses inquiétudes et ses préoccupations à l'égard de certaines situations vécues par sa fille à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 19 FÉVRIER 2019 (document SG 19.03.26-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 19 février 2019 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 19.03.26
002

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2019 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Eric Blackburn directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 19 février 2019.

05.2 CORRESPONDANCE

05.2.1 De madame Claire IsaBelle, députée de la circonscription de Huntingdon : Accusé réception de la résolution HR 19.01.22-006 – Adaptation des formulaires à la diversité des familles.

05.2.2 De madame Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière à la Municipalité d'Henryville : Résolution no 6798-03-2019 adoptée le 4 mars 2019 par le conseil de la municipalité d'Henryville : Appui à la CSDHR - Alliance Ariane pour une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

05.2.3 De madame Christiane St-Onge, secrétaire générale de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île : Résolution C-19-051 adoptée le 20 mars 2019 par le conseil des commissaires - Gouvernance de l'école publique.

05.2.4 De monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) : Aide financière supplémentaire de 7 888 276 \$ pour l'agrandissement de l'école Saint-Eugène.

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET PAROLE AUX COMMISSAIRES

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance ordinaire du 19 février 2019.

Madame Josée Hébert mentionne que le comité de parents de la Commission scolaire offrira aux parents d'élèves une conférence de monsieur Yanick Coté, intitulée « Trouble du déficit de l'attention (TDAH) ». Cette conférence se tiendra le jeudi 25 avril 2019 à 18 h 30 à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Les parents sont invités à venir avec leurs enfants.

Madame Marie Josée Gagnon rappelle qu'avait lieu la semaine dernière, la semaine québécoise de la déficience intellectuelle et que le mois d'avril est consacré à l'autisme, Cette année, ce mois a pour thème « je suis unique, tu es unique, nous sommes unis ».

05.4 NOMINATION D'UNE COMMISSAIRE À LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE NUMÉRO 4 (UNE PARTIE DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU SOIT UNE PARTIE DU SECTEUR IBERVILLE ET SAINT-ATHANASE SUD, SAINT-ALEXANDRE ET SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS) (document CC 19.03.26-05.4)

Considérant la démission de madame Annie Ducharme de son poste de commissaire de la circonscription numéro 4, en date du 28 février 2019;

Considérant que l'article 3 de la *Loi reportant la prochaine élection scolaire générale et permettant au gouvernement d'y prévoir l'utilisation d'un mode de votation à distance*, prévoit que toute vacance à un poste de commissaire survenant avant le 1^{er} novembre 2019 est comblée par le conseil des commissaires dans les 30 jours de la fin du mandat;

Considérant que le conseil des commissaires a sollicité des candidatures par avis publics afin de terminer le mandat de madame Annie Ducharme;

Considérant les travaux réalisés par les membres du comité exécutif quant à la sélection et à la recommandation d'une candidature aux membres du conseil des commissaires;

Considérant la consultation menée auprès du comité de parents;

HR 19.03.26
003

Il est proposé par madame Josée Hébert :

De nommer madame Lynda Tessier, résidente de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, commissaire de la circonscription électorale numéro 4 (Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu soit une partie du secteur Iberville et Saint-Athanase Sud, Saint-Alexandre et Sainte-Anne-de-Sabrevois), en date du 26 mars 2019;

Et

De lui faire prêter serment devant le directeur général.

Adopté à l'unanimité.

06.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – ADOPTION (documents SREJ 19.03.26-06.1 et SREJ 19.03.26-06.1a)

Considérant le projet de calendrier scolaire 2019-2020 en formation générale des jeunes, déposé aux fins de consultation (HR 18.12.18-009);

Considérant les consultations menées auprès du comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, du syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu et auprès du Comité consultatif de gestion;

**HR 19.03.26
004**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte:

D'adopter le calendrier scolaire 2019-2020 en formation générale des jeunes, tel que déposé et identifié sous la cote SREJ 19.03.26-06.1a.

Adopté à l'unanimité.

06.2 CRITÈRES D'INSCRIPTION À LA MATERNELLE 4 ANS À TEMPS PLEIN - ADOPTION (documents SREJ 19.03.26-06.2 et SREJ 19.03.26-06.2a)

Considérant que le 18 février 2019, la Commission scolaire recevait une lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, annonçant la poursuite et l'accélération du déploiement du service éducatif de la maternelle 4 ans à temps plein à travers le Québec;

Considérant que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur autorise la Commission scolaire des-Hautes-Rivières à ouvrir trois classes supplémentaires pour l'année scolaire 2019-2020 portant le total à huit classes, lesquelles doivent être constituées totalement ou en partie d'enfants de 4 ans vivant en milieu défavorisé (IMSE de rang à déciles 6 à 10);

Considérant que, tel que mentionné dans le guide du ministère intitulé Maternelle 4 ans à temps plein : objectifs, limites, conditions et modalités / Année scolaire 2019-2020, la commission scolaire peut fixer des critères d'inscription additionnels lorsque le nombre de demandes d'inscription excède son offre;

Considérant que les conditions d'admission à la maternelle 4 ans ont été modifiées substantiellement en ce qui concerne les unités de peuplement;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

**HR 19.03.26
005**

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'adopter les critères d'inscription à la maternelle 4 ans à temps plein, tel que déposé et identifié sous la cote SREJ 19.03.26-06.2a.

Adopté à l'unanimité.

08.1 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES – 2019-2022, LA LISTE DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET LES ACTES D'ÉTABLISSEMENT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 – DÉPÔT POUR CONSULTATION (documents SOSTS 19.03.26-08.1, 08.1a, 08.1b et 08.1c)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020;

HR 19.03.26
006

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que les projets de plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022, de la liste des écoles et des centres et des actes d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020, présentés aux documents SOSTS 19.03.26-08.1a, SOSTS 19.03.26-08.1b et SOSTS 19.03.26-08.1c, soient soumis aux consultations requises auprès des instances concernées;

Et

De mandater monsieur Charles Dalpé, directeur du service de l'organisation scolaire et du transport scolaire pour procéder auxdites consultations.

Adopté à l'unanimité.

09.1 CALENDRIER DES JOURS CHÔMÉS ET PAYÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 (document RH 19.03.26-09.1 et -09.1a)

Considérant les consultations menées auprès du syndicat du personnel de soutien, du syndicat du personnel professionnel et des associations de gestionnaires;

HR 19.03.26
007

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que soit acceptée telle que présentée et déposée en annexe, portant le numéro RH 19.03.26-09.1a, la liste des jours chômés et payés pour l'année 2019-2020.

Adopté à l'unanimité.

09.2 PÉRIODE DE FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS POUR LA PÉRIODE DES VACANCES ANNUELLES (document RH 19.03.26-09.2)

Considérant la clause 5-6.04 de la convention collective applicable au personnel de soutien et la clause 7-7.10 de la convention collective applicable au personnel professionnel;

Considérant les consultations menées auprès du syndicat du personnel de soutien, du syndicat du personnel professionnel et des associations de gestionnaires;

HR 19.03.26
008

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières décrète la cessation partielle de ses activités du 15 juillet au 26 juillet 2019 inclusivement.

Adopté à l'unanimité.

12.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

12.1.1 RÉFECTION DES CHAUFFERIES - ÉCOLES DES PRÉS-VERTS ET MARIE-DEROME (document RM 19.03.26-12.1.1)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 19.03.26
009

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Le Groupe Centco Inc., le contrat pour la réfection des chaufferies aux écoles des Prés-Verts et Marie-Derome, au montant de 533 765,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.2 RÉFECTION DES PLAFONDS ET ÉCLAIRAGE - ÉCOLE SAINT-JACQUES (document RM 19.03.26-12.1.2)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 19.03.26
010

Il est proposé par madame Martine Lalonde :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Logitech Inc., le contrat pour la réfection des plafonds et éclairage à l'école Saint-Jacques, au montant de 114 200,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.3 FONDATION ET IMPERMÉABILISATION - ÉCOLE JEANNE-MANCE (document RM 19.03.26-12.1.3)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 19.03.26
011

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, B. Frégeau & Fils Inc, le contrat pour la fondation et l'imperméabilisation à l'école Jeanne-Mance, au montant de 229 980,57 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.4 AJOUT DE PORTES ET MISE AUX NORMES DU GYMNASE EXISTANT - ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (document RM 19.03.26-12.1.4)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

HR 19.03.26
012

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Dougère Inc., le contrat pour l'ajout de portes et la mise aux normes du gymnase existant à l'école Sacré-Cœur, au montant de 26 988,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

**12.1.5 NETTOYAGE DES COURS D'ÉCOLE (TOUS LES ÉTABLISSEMENTS) 2018-2021
(document RM 19.03.26-12.1.5)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 19.03.26
013**

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

Que le conseil des commissaires autorise la conclusion des contrats ci-après mentionnés;

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, les contrats de nettoyage des cours d'école (balayage) pour une période de 3 ans, soit 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, à JLM Inc. 2001, pour les régions #1 et #4 au montant de 39 853,00 \$ (taxes en sus) et à 9348-3311 Québec Inc. (Gestion Pro-Cam), pour les régions #2 et #3 au montant de 9 302,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.6 ACQUISITION D'UN VÉHICULE USAGÉ (ATELIER) (document RM 19.03.26-12.1.6)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 19.03.26
014**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, L'équipe Dany Sévigny Inc. (159191 Canada Inc.), le contrat pour l'acquisition d'un véhicule usagé pour l'atelier, au montant de 31 600,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.7 REPLACEMENT DE L'UNITÉ DE VENTILATION-CLIMATISATION - PHASE 1 - CENTRE ADMINISTRATIF (document RM 19.03.26-12.1.7)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 19.03.26
015**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, GNR Corbus Inc., le contrat pour le remplacement de l'unité de ventilation-climatisation - phase 1 au centre administratif, au montant de 463 321,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

**12.1.8 CONTRÔLE D'ACCÈS, RÉFECTION DES PORTES ET CADRES ET
REPLACEMENT DU SYSTÈME ALARME INCENDIE - ÉCOLE
PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS, ÉDIFICE LAURIER (document RM 19.03.26-
12.1.8)**

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 19.03.26
016**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J.Boulais Inc., le contrat pour le contrôle d'accès, la réfection des portes et des cadres ainsi que le remplacement du système

d'alarme incendie à l'École professionnelle des Métiers, Édifice Laurier, au montant de 259 476,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.9 RÉFECTION DE LA DALLE DANS LA SALLE POLYVALENTE - ÉCOLE DES SAVANES - ÉDIFICE SACRÉ-CŒUR (document RM 19.03.26-12.1.9)

Considérant l'analyse des soumissions reçues;

**HR 19.03.26
017**

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc. le contrat pour la réfection de la dalle dans la salle polyvalente à l'école des Savanes, Édifice Sacré-Cœur, au montant de 153 777,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.1.10 NOUVELLE ENTRÉE ÉLECTRIQUE ET SERVICES - ÉCOLE DOCTEUR-ALEXIS-BOUTHILLIER (document RM 19.03.26-12.1.10)

Considérant l'analyse de la soumission reçue;

**HR 19.03.26
018**

Il est proposé par monsieur Pierre Therrien :

D'accorder au seul soumissionnaire conforme, Chabot & Fils Inc., le contrat pour la nouvelle entrée électrique et services à l'école Docteur-Alexis-Bouthillier, au montant de 58 656,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

12.2 OCTROI DE CONTRAT – POURSUITE DE LA MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS DE CADENASSAGE – RÈGLEMENT SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (LSST S-2.1, a.223) (document séance tenante : RM 19.03.26-12.2)

Considérant que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a promulgué une modification au règlement sur la santé et la sécurité du travail en y ajoutant des clauses concernant le cadenassage et autres méthodes de contrôle des énergies dans les établissements publics;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a l'obligation de mettre en place une procédure de cadenassage / énergie zéro pour l'ensemble de ses bâtiments et équipements électriques;

Considérant le travail déjà effectué par L'Institut de Technologie de Montréal (ITM), organisme dédié à l'amélioration des processus de travail en santé et sécurité;

Considérant que L'Institut de Technologie de Montréal (ITM) est un organisme sans but lucratif offrant des taux de consultation avantageux;

Considérant que toutes les fiches et l'inventaire des équipements sont centralisés sur une interface web développée par eux et accessible aux employés concernés;

Considérant que la Commission scolaire est satisfaite des services rendus par L'Institut de Technologie de Montréal (ITM);

HR 19.03.26
019

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que le conseil des commissaires autorise la conclusion du contrat ci-après mentionné;
D'accorder à L'Institut de Technologie de Montréal (ITM), le contrat pour élaborer des fiches de cadenassage, au montant de 48 000,00 \$ (taxes en sus);

Et

D'autoriser la directrice du Service des ressources matérielles à signer tous les documents et procéder à la mise en place de la procédure de cadenassage.

Adopté à l'unanimité.

14- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 19.03.26
020

Il est proposé par madame Marie Josée Gagnon :

Que des félicitations soient adressées aux membres du personnel de l'école Marguerite-Bourgeoys, pour l'organisation de la partie d'hockey des enseignants contre les élèves. Malgré la défaite des élèves, cette activité contribue au bel esprit d'appartenance.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.03.26
021

Il est proposé par madame Marie Josée Gagnon :

Que des félicitations soient adressées à l'équipe-école de l'école Marguerite-Bourgeoys, pour l'aménagement d'un salon de lecture à l'intérieur de la bibliothèque. Cet espace contribue à améliorer le milieu de vie de nos élèves.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.03.26
022

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Mathieu Faucher, président du Club Lions de Saint-Jean-sur-Richelieu, ainsi qu'à toute son équipe de bénévoles pour les bourses remises aux équipes des écoles de Monnoir, Dr-Alexis-Bouthillier, Marguerite-Bourgeoys, des Prés-Verts et Saint-Lucien quant à la réalisation de projets qui feront une réelle différence dans les milieux.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.03.26
023

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à monsieur Jacques Ouellet, président du Club Richelieu, ainsi qu'à toute son équipe de bénévoles, pour l'organisation de la 30^e dictée Richelieu qui s'est tenue cette année durant la journée internationale de la francophonie, le 21 mars 2019. L'insistance du Club Richelieu pour une meilleure maîtrise de la langue française est inspirante pour les élèves de nos écoles secondaires.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.03.26
024

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Isaac Deveau, élève de la Polyvalente Marcel-Landry, pour avoir représenté son école, et sa commission scolaire, à l'Expo-sciences Hydro-Québec volet Montérégie, les 15, 16 et 17 mars 2019 à l'École nationale d'aérotechnique, avec son projet : Et si nous étions des Aliens ? Nous sommes fiers qu'Isaac se soit mérité le Prix Spin Skatepark.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.03.26
025

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Étienne Daigneault, élève de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, pour avoir représenté son école, et sa commission scolaire, à l'Expo-sciences Hydro-Québec volet Montérégie, les 15, 16 et 17 mars 2019 à l'École nationale d'aérotechnique, avec son projet : Me recevez-vous ?

Nous sommes particulièrement fiers puisque Étienne s'est mérité la médaille d'argent senior du Réseau Technoscience et le prix « Têtes chercheuses » Merck, en plus de l'opportunité de nous représenter à la Super Expo-sciences Hydro-Québec, finale québécoise, qui se déroulera du 11 au 14 avril 2019 au Collège Charles-Lemoyne, en Montérégie.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.03.26
026

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Léo Royer, élève de l'école Saint-Lucien, pour l'accueil et la présentation de son travail de recherche sur Laurent Duvernay-Tardif au dîner de la Chambre de commerce et de l'Industrie du Haut-Richelieu, le 15 mars 2019.

Son travail de recherche était si intéressant et complet qu'il a permis à un auditoire de plus de 400 personnes de mieux connaître Laurent Duvernay-Tardif, joueur de football-médecin-porte-parole 2019 de la persévérance scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR 19.03.26
027

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à Mathieu Bouchard, élève de la Polyvalente Marcel-Landry, qui s'est mérité le premier prix lors de la Dictée Richelieu qui se déroulait à l'école Marcellin-Champagnat, le 20 mars dernier.

Adopté à l'unanimité.

15. AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'est ajouté.

HR 19.03.26
028

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL